

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES

# 2023



RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES  
RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## SOMMAIRE

Rétrospective.....	04
Les élus .....	06
Compte administratif .....	08
Le Conseil départemental en quelques chiffres.....	10
La carte des services de proximité .....	11
Éducation .....	12
Culture.....	14
Sport.....	18
Tourisme.....	20
Promotion du territoire.....	24
Action sociale.....	26
Enfance Famille.....	28
Autonomie .....	32
Insertion.....	36
Aménagement du territoire.....	38
Réseaux routiers.....	40
Propriétés départementales.....	42
Ressources.....	44
Développement durable .....	48
Sites et réseaux sociaux.....	58

**Directeur de la publication :**  
Noël Bourgeois, Président du Conseil départemental

**Rédaction :** Services du Conseil départemental

**Secrétariat de rédaction :**  
Direction de la Communication

**Conception graphique :** Thomas Sturm

**Photographies :** Carl Hocquart, Bruno Gouhoury,  
Direction de la Communication, Laetis, Adobe Stock

**Impression :** Conseil départemental  
Tiré à 1.000 exemplaires

Juin 2024



**P**our les élus comme pour le public, le rapport annuel d'activité des services du Département est un recueil complet des actions menées dans les multiples domaines d'intervention du Conseil départemental au service des Ardennaises et des Ardennais. Il permet de mesurer année après année le résultat concret de l'exercice de nos compétences légales et volontaires en fonction des moyens et des ressources attribuées à notre collectivité.

Ce rapport d'activité donne la mesure de nos efforts permanents de gestion rigoureuse du budget, de contrôle des dépenses et du travail constant de désendettement qui s'est poursuivi en 2023. Ces efforts nous permettent encore de disposer de capacités significatives d'investissement, en particulier sur les routes départementales, dans les collèges et sur les infrastructures touristiques comme la Voie Verte Sud Ardennes achevée en 2023.

La maîtrise de la situation budgétaire nous a également permis de renforcer nos nombreuses actions de solidarité humaine et territoriale au service de la population ardennaise, pour soutenir les communes et les intercommunalités et pour développer l'attractivité et la fréquentation des Ardennes.

Le rapport d'activité intègre aussi le rapport sur la situation en matière de développement durable. Il présente, conformément à la loi, nos diverses actions et démarches inscrites dans cet objectif qui s'impose à tous.

Au-delà d'une synthèse formelle de la gestion et du fonctionnement du Département, le présent document permet à chacun d'évaluer toute l'étendue de nos politiques, mises au service du territoire ardennais et de l'avenir de ses habitants, quels que soient leur âge, leur situation et le lieu où ils choisissent de vivre.

**Noël BOURGEOIS**  
Président du Conseil Départemental

# RÉTROSPECTIVE



JANVIER

**20 janvier :** 325 nouveaux tatamis ont été installés à la Maison départementale des Sports, sur une surface de 646 m<sup>2</sup>.



FÉVRIER

**9 février :** le 2<sup>ème</sup> Séminaire du management a réuni plus de 200 managers pour une journée d'échanges et de réflexions au Centre de Congrès des Vieilles-Forges.



MARS

**8 mars :** lancement de la saison culturelle du Musée Guerre et Paix et dévoilement de sa nouvelle communication et identité graphique.



AVRIL

Dès le printemps, les agents du Conseil départemental entretiennent les sites touristiques, ici la plage des Vieilles-Forges.



MAI

**25 mai :** lancement officiel de la campagne de promotion du territoire menée par le Département et l'Agence de Développement Touristique des Ardennes.



JUIN

**3 juin :** ouverture officielle de la Voie verte Sud-Ardenne, soit 110 km reliant Dom-le-Mesnil (Pont-à-Bar), Vouziers et Brienne-sur-Aisne.



## JUILLET

**4 juillet :** plus de 500 agents départementaux réunis sur le site de Bairon à l'occasion d'Entr'Act, le temps de rencontre agents-élus.



## AOÛT

**26 août :** 3<sup>ème</sup> édition de l'opération Lac en Fête à Bairon, mêlant activités sportives, ateliers ludiques et stands de prévention.



## SEPTEMBRE

**Du 8 au 10 septembre :** Le Conseil départemental a présenté ses missions et actions au grand public à l'occasion de la Foire de Sedan.



## OCTOBRE

**25 octobre :** avec le projet Made in Métal II, des bénéficiaires du RSA se sont impliqués dans une action collective mêlant insertion professionnelle, découverte des métiers de l'industrie, création artistique et valorisation du patrimoine.



## NOVEMBRE

**24 novembre :** le Conseil départemental a organisé la 1<sup>ère</sup> édition des Assises du Sport, réunissant les acteurs du sport et des loisirs ardennais sur la thématique de la réussite par le sport.



## DÉCEMBRE

**15 décembre :** la Bibliothèque Départementale des Ardennes (BDA) a lancé sa nouvelle offre de service, le prêt d'instruments de musique.

# LES ÉLUS

## LES 38 ÉLUS DÉPARTEMENTAUX

Le Conseil départemental s'organise en 19 binômes - un homme, une femme - représentant les 19 cantons ardennais.

Le Président du Département est Noël Bourgeois, entouré de 8 vice-président(e)s :

- Anne Dumay, 1<sup>ère</sup> vice-présidente,
- Jean Godard,
- Anne Fraipont,
- Marc Wathy,
- Odile Berteloodt,
- Renaud Averly,
- Marie-José Moser,
- Brice Fauvarque.

## 5 COMMISSIONS

Les commissions thématiques émettent un avis sur les dossiers soumis à l'Assemblée et peuvent proposer de nouvelles orientations.

Chaque commission prépare les dossiers relevant de son domaine de compétence qui sont ensuite débattus par la Commission Permanente ou par l'Assemblée.

**5 commissions thématiques** ont été mises en place depuis le début de la dernière mandature :



	ÉDUCATION, SPORT ET CULTURE	AFFAIRES SOCIALES	SOLIDARITÉ TERRITORIALE	PROMOTION DES ARDENNES	AFFAIRES FINANCIÈRES ET RESSOURCES
<b>Président(e)</b>	Nathalie ROBCIS	Catherine DEGEMBE	Michel NORMAND	Pierre CORDIER	Alban COLLINET
<b>Vice-Président(e)</b>	Yann DUGARD	Anne FRAIPONT	Sylvie TORDO	Inès REGNAULT de MONTGON	Marc WATHY
<b>Membres</b>	Stéphanie SIMON Fabienne GOFFETTE Mélanie STEVENIN Cathy NININ Mathieu SONNET	Anne DUMAY Jean GODARD Marie-José MOSER Mélanie LESIEUR Ingrid BOUCHER Brigitte LOIZON Dominique RUELLE	Renaud AVERLY Odile BERTELOODT Else JOSEPH Thierry MALJEAN Lionel VUIBERT Michel KOCIUBA Jérémy DUPUY	Brice FAUVARQUE Dominique ARNOULD Eddy CZARNY Elisabeth BONILLO-DERAM	Jean-Pol DEVRESSE Robert CHAUDERLOT Kevin GENGOUX Christophe MAROT

**ROCROI**




Brice FAUVARQUE  
Mélanie STEVENIN

**REVIN**




Dominique RUELLE  
Mathieu SONNET

**GIVET**




Jean-Pol DEVRESSE  
Fabienne GOFFETTE

**CHARLEVILLE-MÉZ 1**




Michel NORMAND  
Nathalie ROBCIS

**SIGNY-L'ABBAYE**




Mélanie LESIEUR  
Lionel VUIBERT

**BOGNY-SUR-MEUSE**




Elisabeth BONILLO-DERAM  
Kevin GENGOUX

**CHARLEVILLE-MÉZ 2**




Pierre CORDIER  
Catherine DEGEMBE

**CHARLEVILLE-MÉZ 3**

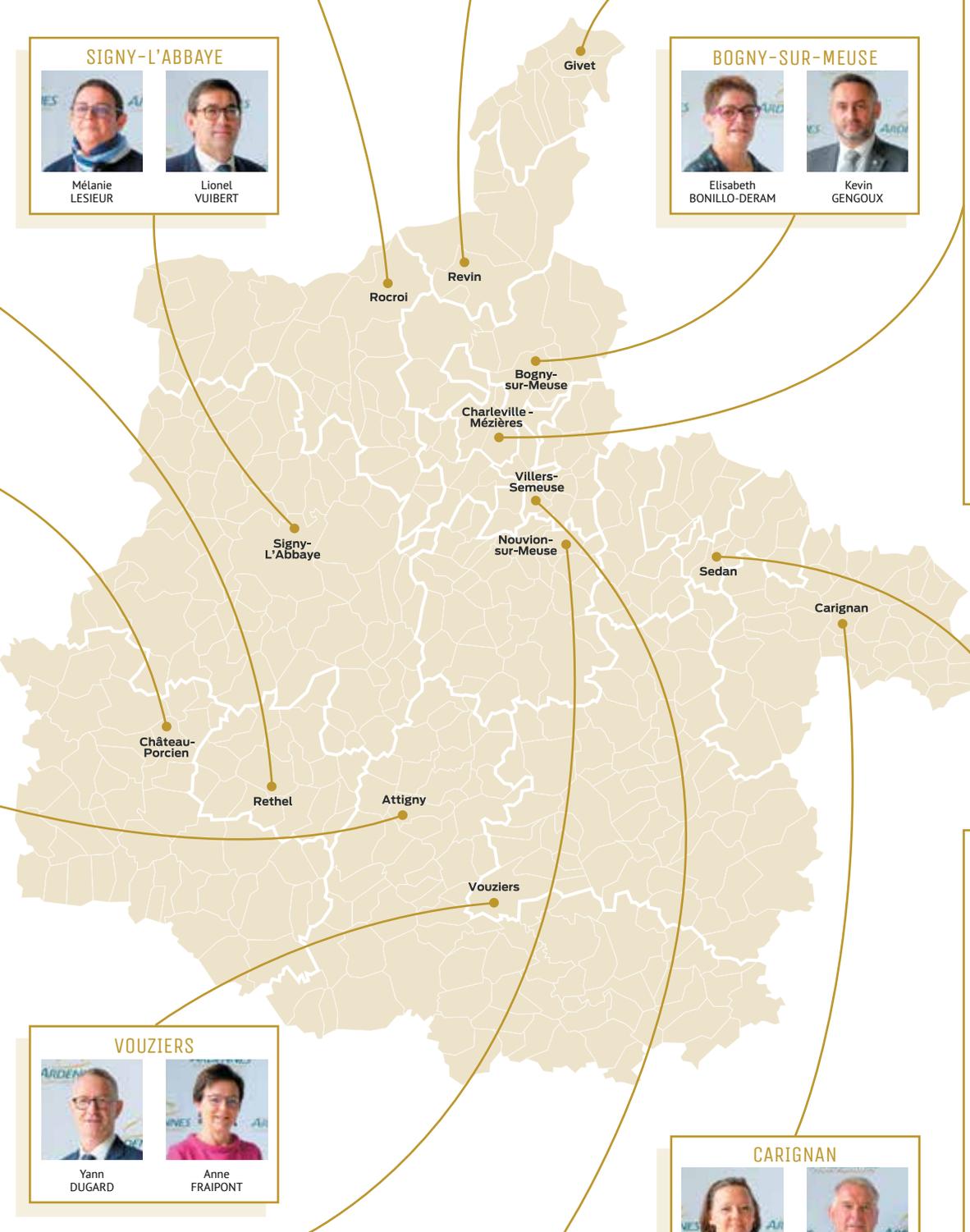



Robert CHAUDERLOT  
Else JOSEPH

**CHARLEVILLE-MÉZ 4**




Eddy CZARNY  
Marie-José MOSER



**VOUZIERS**




Yann DUGARD  
Anne FRAIPONT

**SEDAN 1**




Jean GODARD  
Inès REGNAULT DE MONTGON

**SEDAN 2**




Anne DUMAY  
Thierry MALJÉAN

**NOUVION-SUR-MEUSE**




Brigitte LOIZON  
Christophe MAROT

**CARIGNAN**




Sylvie TORDO  
Marc WATHY

**SEDAN 3**




Odile BERTELOOT  
Alban COLLINET

**VILLERS-SEMEUSE**




Jérémy DUPUY  
Cathy NININ

# COMPTE ADMINISTRATIF

## SOLIDARITÉ HUMAINE

- **41,5 millions €** versés au titre de l'APA (à domicile et en établissement)
- **9,5 millions €** versés au titre de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap)
- **222 887 €** pour les Centres de Santé Sexuelle

## ÉDUCATION/SPORT/CULTURE

- **5,9 millions €** de dotation aux collèges publics et privés
- **549 000 €** versés aux clubs sportifs de niveau régional et national
- **309 429 €** pour les manifestations culturelles

**411** MILLIONS €

pour des actions au service des Ardennais, parmi lesquelles :

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- **1,2 million €** pour la viabilité hivernale (matériel, astreinte ...)
- **1,3 million €** pour le laboratoire départemental d'analyses
- **364 108 €** pour les acteurs du monde agricole

## ACTIONS VOLONTAIRES

- **6,2 millions €** au Service Départemental d'Incendie et de Secours
- **+ 1 million €** pour les acteurs du développement touristique
- **112 784 €** consacrés au Chéquier-culture pour les élèves de 6<sup>ème</sup> des collèges publics et privés

# 35,4 MILLIONS €

consacrés aux  
investissements parmi  
lesquels :

## 12 MILLIONS €

pour le  
patrimoine routier  
départemental  
(voirie, ouvrages  
d'art, véhicules et  
matériels)

## 8 MILLIONS €

pour les collèges,  
les bases de  
loisirs de Bairon  
et des Vieilles-  
Forges, la Maison  
départementale des  
Sports et la Maison  
des Solidarités de  
Bogny-sur-Meuse

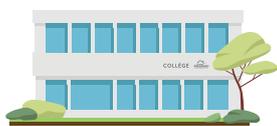
## 5,8 MILLIONS €

pour la poursuite  
et l'achèvement  
des travaux de  
la Voie verte Sud  
Ardennes



## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES, C'EST :

**12** Maisons des Solidarités pour accueillir les usagers



**34**

collèges publics

(entretien, maintenance, restauration scolaire)

**240 km**  
de voies vertes

L'Aérodrome  
des  
Ardennes  
–  
Étienne Riché

**3 307 km**

de réseau routier  
à entretenir

**17**

centres  
d'exploitation  
routiers

L'emblématique  
Woinic,  
au bord de l'A34



Le Musée  
Guerre et Paix

**38 ÉLUS**  
pour impulser  
les politiques  
départementales

**+ de 1 700**

agents au service  
des Ardennais

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL : UNE PRÉSENCE DE PROXIMITÉ



# ÉDUCATION

## MISSIONS

- Gérer les collèges publics
- Assurer une restauration scolaire de qualité
- Faire des collégiens les citoyens de demain

## DE L'AMBITION POUR LES COLLÉGIENS

Favoriser l'accès de tous les jeunes à l'éducation, améliorer la qualité de vie au quotidien dans les établissements, participer à l'épanouissement des élèves, telles sont les grandes lignes de la politique du Conseil départemental en matière d'éducation.



## Permis d'innover pour le projet Oasis

Porté par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale en partenariat avec le Conseil départemental des Ardennes, la Région Grand Est, et l'Université de Cergy-Pontoise (Laboratoire BONHEURS), le projet OASIS\* a pour principal objectif de favoriser l'autonomie des élèves au travers de nouvelles formes scolaires pour, à terme, accroître leur ambition. Il doit se développer sur une période de 5 ans dont le point de départ a été donné le 22 novembre à travers la signature officielle de création d'un consortium (un groupe composé de plusieurs entités qui travaillent ensemble pour atteindre un objectif commun) permettant la réalisation des projets imaginés dans le cadre d'Oasis.

\* Organisation des Apprentissages au Service des Itinéraires Scolaires



## Les collégiens fourmillent d'idées !

Afin de donner la parole aux jeunes Ardennais et leur permettre de développer leurs initiatives, le Conseil départemental a lancé un appel à projets dédié aux collégiens. Près de 400 élèves se sont mobilisés, avec des initiatives et des idées variées (organisation d'une journée sportive et éco-responsable, lecture en crèche par des élèves de 6<sup>ème</sup>, valorisation du territoire par le jeu, spectacle sur l'environnement, mobilité douce et sécurité routière à vélo...).

La cérémonie de remise des prix organisée à l'Hôtel du Département a été l'occasion pour les élèves de présenter ces projets devant un public à travers des vidéos, des diaporamas, des textes qu'ils avaient préparés. Deux établissements sont arrivés ex-aequo : le collège Marie-Hélène Cardot de Douzy et le Multisite de Signy-le-Petit/Liart.

L'appel à projets est renouvelé pour l'année scolaire 2023/2024.



### EN CHIFFRES

303

agents des collèges  
(maintenance, entretien  
et restauration scolaire)

12 539

collégiens (public  
et privé) pour la  
rentrée scolaire

1 356 444

repas servis  
dans les collèges

13

collèges alimentés  
par la Légumerie  
départementale

40

tonnes de fruits  
et légumes traités  
par la Légumerie  
départementale, dont  
24% de produits locaux

# CULTURE

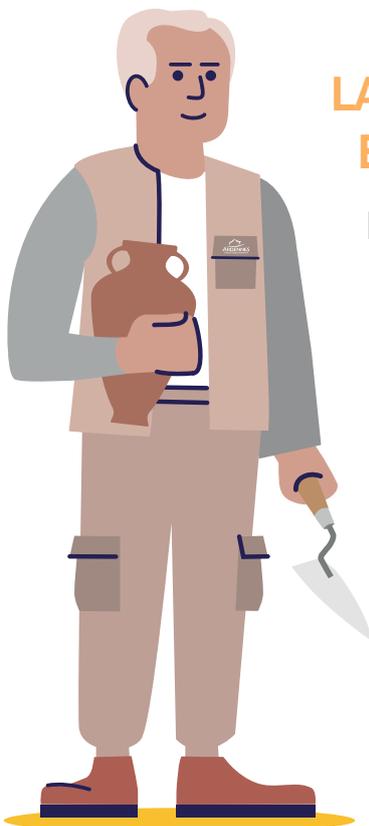
## MISSIONS

### DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET BIBLIOTHÈQUE

- Développer la culture et la lecture publique
- Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme

### ARCHIVES

- Conserver les archives de l'histoire ardennaise
- Former à l'archivage et à la recherche archivistique



## LA CULTURE PARTOUT ET POUR TOUS

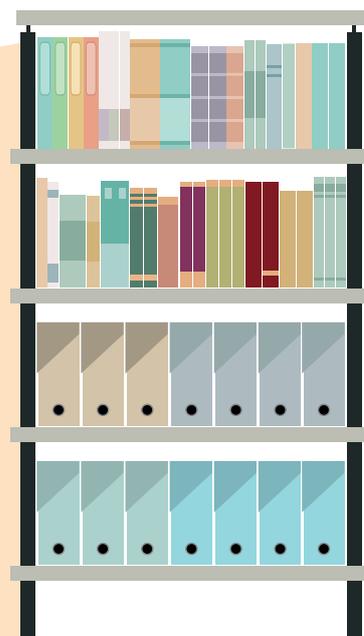
Proposer une offre culturelle de proximité, accessible à tous, quel que soit son âge et son lieu de vie. Pour ce faire, les Archives départementales, la Bibliothèque départementale des Ardennes et la Cellule archéologique œuvrent au quotidien pour la culture.

## ARCHÉOLOGIE

- Réaliser des diagnostics et des fouilles
- Sauvegarder et valoriser les découvertes

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Archives départementales sont un centre de référence pour tout travail de recherche. Une nouvelle brochure a vu le jour pour valoriser des idées de sujets auprès des étudiants et universitaires.



# DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET BIBLIOTHÈQUE

## Numérique en Commun(s)

Le 30 mars 2023 était organisée la 1<sup>ère</sup> journée départementale « NEC » pour Numérique en Commun(s). Un événement qui a réuni plus de 200 acteurs fédérés autour de la lutte contre la fracture numérique. L'illectronisme - ou illettrisme numérique - est la difficulté, voire l'incapacité, à utiliser les outils numériques et informatiques. Au titre de ses missions de solidarité, d'accompagnement social mais aussi de son engagement en faveur de la diffusion culturelle, le Conseil départemental est très logiquement au cœur de cette démarche d'inclusion numérique, en animant le Collectif Illettrisme 08 qui rassemble tous les acteurs ardennais des champs de l'insertion, du social et de la culture.



### EN CHIFFRES

101

points lecture

7 903

documents achetés  
par la BDA

7 000

livres vendus  
lors de la 5<sup>e</sup> édition de  
la braderie annuelle

## En avant la musique

Depuis décembre, la Bibliothèque départementale des Ardennes propose le prêt d'instruments de musique

en bibliothèque. Guitare folk ou électrique, accordéon... onze instruments peuvent être empruntés dans l'une des bibliothèques du réseau. La BDA, l'une des rares bibliothèques départementales à proposer ce service dans la région, affiche sa volonté de rendre la culture plus accessible. Les "kits" comprennent un instrument, une méthode d'apprentissage ainsi que tous les accessoires nécessaires. Les musiciens en herbe peuvent se familiariser avec des instruments populaires comme la guitare ou découvrir des instruments plus



atypiques comme le banjo. À terme, trois kits seront disponibles sur l'ensemble du département.

# ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

## EN CHIFFRES

607

personnes ayant fréquenté la salle de lecture

805

élèves accueillis par le service éducatif

225

mètres linéaires de nouveaux documents collectés



## Zoom sur le Projet Scientifique, Culturel et Éducatif

Véritable outil de pilotage, le PSCE dessine les perspectives et enjeux des Archives départementales à travers les « 4C » qui caractérisent leur activité : collecter, conserver, classer et communiquer. Co-construit avec l'ensemble de l'équipe et de nombreux partenaires, le PSCE expose les politiques de priorisation des actions d'archivage pour la période 2023-2027.

Un exercice inédit et une réflexion partagée pour améliorer les conditions de conservation des archives, accroître la visibilité des missions des Archives et intégrer le service dans la démarche de modernisation entreprise à l'échelle du réseau des Archives de France. Objectif : faire des Archives départementales un acteur à part entière de la vie culturelle des Ardennes.

## Collecte du film amateur

*Vos films sont notre histoire.* C'est ce credo qui a incité les Archives départementales à participer en octobre aux journées régionales de collecte du film amateur. L'occasion de valoriser des images tournées par des entreprises ou des collectivités mais aussi et surtout des images issues de la sphère privée comme des événements familiaux, des voyages... autant de souvenirs privés qui

font pourtant partie de notre patrimoine. Ils sont le témoignage d'une époque et constituent des sources historiques précieuses. Les rendez-vous donnés aux archives départementales et dans les bibliothèques de Fumay et Vouziers ont rencontré un énorme succès, le grand public se pressant pour profiter de cette opportunité.



# ARCHÉOLOGIE

## Archéo Mag, numéro un

Pour faire connaître ses missions, ses découvertes et ses projets, la Cellule archéologique des Ardennes a élaboré son propre magazine. Officiellement lancé le

4 mai dernier, Archéo Mag est désormais le rendez-vous annuel de tous ceux et celles qui ont envie de creuser d'un peu plus près le sujet de l'archéologie.

Ce premier numéro présente notamment les membres qui composent la Cellule et leurs dernières découvertes mais aussi des jeux et même une rubrique

dédiée aux plus petits... le tout enrichi par des photos. Les 28 pages se veulent didactiques, en vulgarisant au maximum les textes, sans pour autant en oublier le propos scientifique.



### EN CHIFFRES

16

diagnostics réalisés,  
soit 225 000 m<sup>2</sup>

684

mammifères et oiseaux  
découverts lors  
de la fouille d'Écly

+ 1 200

visiteurs accueillis  
sur le site des thermes  
de la villa de Warcq

## Vulgarisation et pédagogie

En 2022, à l'occasion d'un projet éolien, la Cellule archéologique des Ardennes avait réalisé des fouilles préventives dans le Rethélois. Les découvertes se sont révélées particulièrement intéressantes puisque des vestiges préhistoriques et des enclos ont été révélés. Le 2 juin, lors de l'inauguration du parc éolien du Mont des Quatre Faux, les archéologues ont animé un stand attirant un public nombreux venu découvrir et comprendre le mobilier issu de ces fouilles. Dans le cadre de la journée de la société d'archéologie champenoise, des conférences étaient également organisées pour présenter les résultats exceptionnels de ces fouilles.



# SPORT

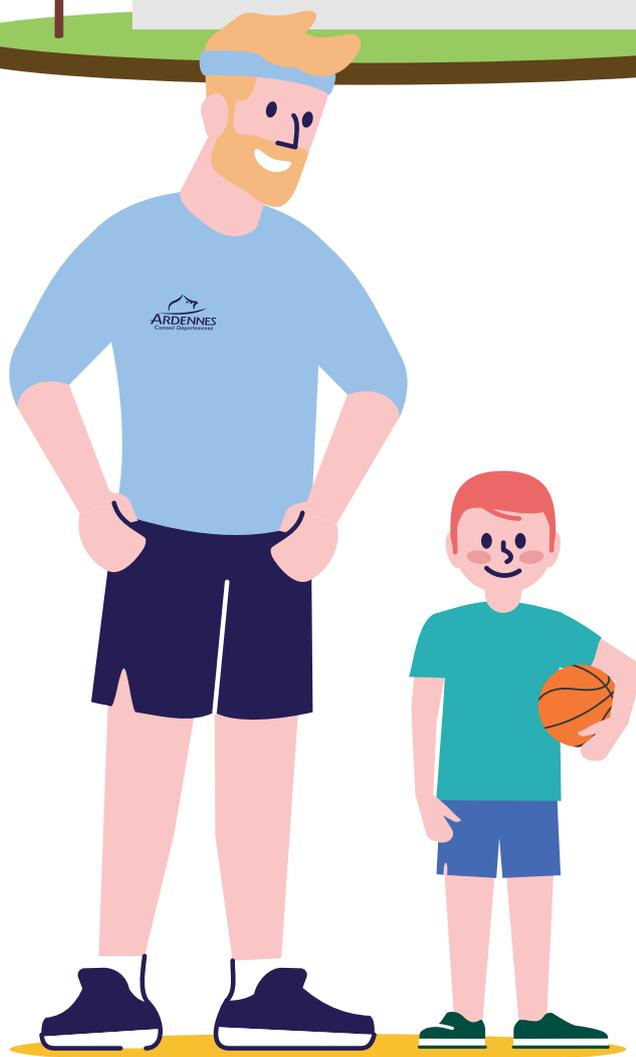
## MISSIONS

- Encourager la pratique sportive de tous les publics
- Favoriser la santé, la cohésion et le bien-être des Ardennais grâce au sport
- Développer l'attractivité des sites sportifs et de loisirs départementaux
- Faire rayonner les Jeux de Paris 2024 sur tout le territoire



## FÉDÉRER ET FAIRE BRILLER

La politique sportive du Conseil départemental se concentre sur le développement du sport pour tous, la promotion du sport de haut niveau et les animations sportives à destination de différents publics.





## 1<sup>ères</sup> Assises départementales du Sport : coup d'essai réussi !

Le 24 novembre, le Conseil départemental a organisé cette journée afin de réunir et fédérer les acteurs du sport et des loisirs ardennais sur la thématique de la réussite par le sport. Pour l'occasion, un invité hors norme a été convié : Malek A. Boukerchi, ultra-marathonien de l'extrême, dont le témoignage a impressionné et enthousiasmé le public et les élus présents. La journée s'est poursuivie avec des ateliers sportifs, d'échanges sur la réussite par le sport.

Près d'une centaine d'acteurs du sport (associations, comités, institutionnels) ont été invités à cet événement d'ampleur. Ce sont ces mêmes partenaires qui ont contribué à l'élaboration du Schéma départemental de développement du sport et des loisirs 2023-2026, porté par le Conseil départemental.

## Un stage international d'arts martiaux

La Maison Départementale des Sports a accueilli 85 athlètes, amateurs et professionnels, lors d'un stage international de perfectionnement en arts martiaux. Labellisée Centre de Préparation aux Jeux pour Paris avec son dojo de plus de 1 000 m<sup>2</sup> le site a été choisi par Alain Saily – 9<sup>ème</sup> Dan de Goshindo - originaire de Carignan dans les Ardennes pour organiser son stage estival d'arts martiaux.



Pendant cinq jours, Belges, Français, Norvégiens, Suédois, Autrichiens, Allemands et Italiens, âgés de 10 à 72 ans, ont développé leurs techniques de combat et appris de nouveaux mouvements auprès du maître d'armes. Self-défense, jujitsu, judo, aikido... plusieurs disciplines étaient représentées. Objectif du stage : apprendre à placer un nouveau mouvement par jour !

### EN CHIFFRES

134

clubs et comités  
départementaux  
soutenus

569

jeunes ayant bénéficié  
de l'Aide à la première  
licence sportive  
(saison 2022-2023)

16

sections sportives  
scolaires de collèges  
accompagnées

60

manifestations  
sportives aidées

# TOURISME

## MISSIONS

### TOURISME

- Dynamiser l'offre touristique
- Développer les itinérances douces (fluviale, fluvestre, pédestre...)

### SITES TOURISTIQUES

- Aménager les lacs de Bairon et des Vieilles-Forges
- Entretien des voies vertes

### MUSÉE GUERRE ET PAIX

- Valoriser les collections
- Proposer des animations, des visites accessibles à tous et des ateliers

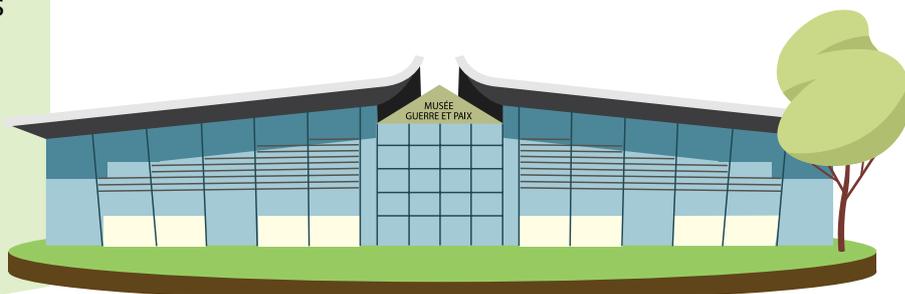


## LES ARDENNES, UNE DESTINATION PRIVILÉGIÉE

Avec plus de 200 km de voies vertes pour découvrir les Ardennes au fil de l'eau et deux lacs pour se détendre et se ressourcer, les sites gérés par le Conseil départemental sont des valeurs sûres, dont le potentiel touristique se confirme au fil des ans.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La marque « Woinic », déposée en 2008, fait toujours des émules. Le Conseil départemental poursuit la gestion de cette marque prospère. Tasse, bière... Huit contrats de licence sont en cours pour son usage.



# TOURISME

## Remodeler le lac de Bairon

Fin 2023, le Conseil départemental a dévoilé son objectif de faire du lac de Bairon une véritable station touristique grâce à de nouveaux services et des équipements de loisirs plus modernes afin de redynamiser le lieu, considéré comme l'un des plus beaux sites naturels du département.

Les axes prioritaires du projet sont la sécurité des piétons, le chemin de promenade autour du lac, une nouvelle station d'épuration et l'aménagement des espaces publics. Un plan d'actions contre les cyanobactéries va également être mis en œuvre.

Enfin, deux nouvelles maisons vont s'installer au bord du lac de Bairon : la Maison du Lac accueillera des groupes et des stages sportifs ; quant à la Maison Nautique, elle sera dédiée à la pratique du sport nature.

## Conforter le potentiel du lac des Vieilles-Forges

Le Conseil départemental ambitionne de rendre le lac des Vieilles-Forges encore plus attractif, sachant qu'il est aujourd'hui l'un des sites les plus fréquentés des Ardennes. Le projet du Département tient compte de cet aspect et prévoit un développement raisonné du lieu tout en préservant son identité naturelle. Les axes prioritaires du projet sont le développement de l'attractivité du site en toutes saisons, la sécurisation du site pour les piétons et cyclistes et l'amélioration de l'offre de stationnement. Un appel à projets a été lancé pour l'implantation de nouveaux hébergements sur le site et compléter l'offre déjà présente. Le projet retenu porte sur un hôtel 4\*\*\*\*, puis sur 40 appartements supplémentaires.



### EN CHIFFRES

**420 000**

visiteurs annuels  
au lac des  
Vieilles-Forges

**200 000**

visiteurs annuels  
au lac de Bairon

**107**

projets touristiques  
inscrits au Contrat  
Canal des Ardennes



# SITES TOURISTIQUES



## Faire rayonner le Sud

Samedi 3 juin, la Voie verte Sud-Ardenne a été inaugurée sous le soleil. Après une matinée institutionnelle marquée par un symbolique coupage de ruban, la journée a été ponctuée par de nombreuses animations sportives et culturelles. Ce nouvel itinéraire de 110 kilomètres relie désormais Pont-à-Bar à Vieux-lès-Asfeld (travaux en cours jusqu'à Brienne-sur-Aisne) et Vouziers.

Véritable atout touristique pour le territoire, ce nouvel itinéraire a pour but de développer l'attractivité touristique créatrice de retombées économiques. Son aménagement est un chantier estimé à 11 millions € HT, cofinancé par les cinq intercommunalités traversées, l'État, la Région et l'Europe, ainsi que le Conseil départemental à hauteur de 3 millions €.

## Des sites funéraires et mémoriels inscrits à l'UNESCO

Le 21 septembre, la 45<sup>ème</sup> session élargie du Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire 139 sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale, répartis en France et en Belgique. Parmi eux, 4 sites ardennais : le Cimetière allemand de Chestres et la nécropole nationale de Chestres, près de Vouziers, le Monument allemand du cimetière Saint-Charles à Sedan, le Carré des morts du 11 novembre 1918 de Vrigne-Meuse et le Cimetière allemand d'Apremont. Cette préservation se justifie par la valeur universelle exceptionnelle que constitue le culte des morts du premier conflit mondial et vient répondre à l'inhumanité de la guerre par la reconnaissance de l'identité individuelle des soldats.



### EN CHIFFRES

47

écluses le long  
de la voie verte  
Sud-Ardenne

240 km

de voies vertes gérées  
par le Département

1 755

bateaux sur le canal  
des Ardennes sur la  
période d'ouverture

# MUSÉE GUERRE ET PAIX

**Transmettre les enseignements de l'histoire et la valeur de la paix entre les nations : c'est la vocation du Musée Guerre et Paix. Tous les publics sont invités à mieux comprendre le présent et les enjeux de l'avenir.**



## Une nouvelle identité

Le musée Guerre et Paix possède la caractéristique unique d'aborder trois conflits en un même lieu. La richesse de ses collections et sa vocation européenne - à travers son double regard franco-allemand - positionnent le musée à un niveau national. Au regard de ces multiples qualités, il a donc été décidé de renommer

le musée en Musée Guerre et Paix, se détachant ainsi du rappel géographique qui correspondait à un périmètre local alors qu'il s'agit d'une histoire nationale.

Le slogan a également été repensé invitant à « comprendre le prix de la guerre et la valeur de la paix ». L'ensemble des supports de communication a ainsi été harmonisé, avec une identité graphique facilement reconnaissable.

## Réaffirmer le devoir de mémoire



Le 10 juillet, une cérémonie d'hommage aux associations d'anciens combattants s'est déroulée en présence de plusieurs centaines d'invités.

Un rendez-vous inédit organisé naturellement au Musée Guerre et Paix pour remercier chaleureusement celles et ceux qui entretiennent le souvenir et saluer publiquement l'engagement du monde combattant au service du devoir de mémoire.

Même si la mémoire des guerres reste peut-être plus vivante dans les Ardennes qu'ailleurs, l'oubli est une menace avec la disparition inexorable des derniers témoins. La vocation pédagogique du musée a ainsi été réaffirmée, en transmettant l'héritage des anciens combattants aux générations futures.

## EN CHIFFRES

**18 571**  
visiteurs  
accueillis

**151**  
nouvelles  
acquisitions

# PROMOTION DU TERRITOIRE

## MISSIONS

- Rendre le territoire des Ardennes attractif
- Valoriser le cadre de vie du département
- Améliorer l'image de marque du territoire

Le Conseil départemental consacre chaque année une part de son budget « communication » à la promotion du territoire, à l'extérieur du département. Une campagne dans les médias est organisée et des outils de communication sont créés. Principales cibles : les habitants du quart Nord-Est de la France, de Paris et de Belgique.





## La campagne « Faites le plein des sens ! »

Inviter les touristes à choisir les Ardennes pour faire le plein de sensations nature, sportives et culturelles, telle est l'ambition de la campagne de communication lancée au printemps par le Conseil départemental et l'Agence de Développement Touristique des Ardennes. A travers une large présence sur les réseaux sociaux et une campagne d'affichage dans le métro parisien, à Lille et en Belgique francophone, le 08 met en avant ses atouts.

Intitulée « Faites le plein des sens », la campagne 2023 de promotion du territoire mise sur le partage de sensations avec une série de 4 visuels immersifs. Les zones de diffusion retenues représentent un bassin de population de plus de 27 millions de personnes qui ont potentiellement envie de découvrir ou redécouvrir toutes ces richesses.

### EN CHIFFRES

4

visuels « *Faites le plein des sens !* » diffusés dans la presse nationale française (*20 Minutes, Figaro Magazine, Femme Actuelle, L'Équipe, Le Parisien - Aujourd'hui en France*) et belge (*Paris Match*)

1 140 741

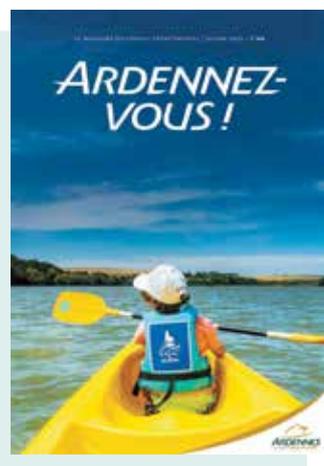
spots publicitaires « *Faites le plein des sens !* » diffusés sur France Télévision et M6

443

panneaux « *Faites le plein des sens !* » visibles dans le métro parisien, en gare de l'Est et dans le centre-ville de Lille

145 000

exemplaires du 2<sup>ème</sup> hors-série *Ardennez-vous !*



## Un hors-série riche et attractif

*Ardennez-vous !* est le magazine hors-série du Conseil départemental. Son ambition ? Inviter le lecteur à plonger en pleine nature pour se ressourcer et découvrir des lieux insolites, ou encore à faire connaissance avec des talents renommés grâce à leurs savoir-faire. Invitation aussi à s'immerger dans des événements culturels d'ampleur, à tester des activités de loisirs originales, à goûter à la convivialité de ses habitants.

L'édition 2023 est un concentré des richesses du territoire, à la fois naturelles, touristiques et humaines, qui fondent son attractivité et sa singularité. À (re)découvrir, sans modération !

# ACTION SOCIALE

## MISSIONS

- Accueillir de façon inconditionnelle tous les Ardennais dans les Maisons des Solidarités
- Développer et porter des dispositifs d'aide sociale
- Soutenir les associations et les acteurs sociaux du territoire

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour expliquer le rôle des Maisons des Solidarités et mieux faire connaître ses missions, des agents de l'action sociale étaient présents lors de la Foire de Sedan. C'est l'opportunité de toucher un nouveau public.

## ACCOMPAGNER À TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE

Au sein des Maisons des Solidarités, tous les publics sont accueillis quels que soient leur âge, leur situation et leur lieu de vie. Les différents dispositifs garantissent un accompagnement adapté à tous les parcours, facilitant la vie quotidienne et l'accès aux droits des usagers.



## Un motion-design dédié aux Maisons des Solidarités

Des métiers différents, des compétences variées, des missions multiples... Pour expliquer le fonctionnement d'une Maison des Solidarités, il fallait imaginer un support de communication simple et explicite. Ne pas uniquement répertorier les actions et les dispositifs, mais aborder le point de vue du « besoin des usagers ». Pour ce faire, rien de tel qu'un motion design.

À la croisée de l'art et de la communication, le motion design consiste à donner du mouvement au graphisme, afin de faire passer un message de manière dynamique. Le motion design se retrouve par exemple dans les génériques de films ou les vidéos institutionnelles. Une façon ludique et moderne d'expliquer le rôle essentiel des Maisons des Solidarités ! A découvrir sur [www.cd08.fr](http://www.cd08.fr).



## Répertoire des aides sociales

FST, FSL, FAJ ... : autant d'acronymes pas toujours faciles à décrypter, même pour les professionnels de l'action sociale. En outre, les dispositifs peuvent changer, être renouvelés ou non, les critères d'attribution modifiés. Afin que les travailleurs sociaux aient tous le même niveau d'information et soient en mesure de renseigner les usagers spontanément, les conseillers techniques de la Direction Action Sociale, Sport et Territoires ont conçu un répertoire des aides sociales en ligne, qui peut être mis à jour en temps réel. Chaque aide y est



présentée, accompagnée du règlement qui la définit et de l'ensemble des documents ressources pour la comprendre et la calculer. Au total, six aides sociales peuvent être ouvertes, dans le logement comme dans les besoins alimentaires et élémentaires.

### EN CHIFFRES

7

associations à caractère social soutenues

6

associations d'aide alimentaire aidées

134

bénéficiaires du Fonds d'Aide aux Jeunes

3 139

bénéficiaires du Fonds de Solidarité Logement

# ENFANCE FAMILLE

## MISSIONS

### PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

- Assurer le suivi de la santé des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans
- Agréer, suivre et contrôler les modes d'accueil du jeune enfant
- Mener des actions de prévention liées à la vie affective et à la santé sexuelle
- Développer l'accompagnement à la parentalité

### PROTECTION DE L'ENFANCE

- Accueillir et protéger les enfants confiés
- Développer des actions individuelles et collectives vers les mineurs, majeurs et les familles
- Gérer le Foyer Départemental de l'Enfance (FDE)
- Recruter, former et accompagner les assistants familiaux

## PRÉVENTION ET PROTECTION

Le Département assure des missions de prévention pendant la grossesse et les 6 premières années de l'enfant. Il assure également une mission de protection de l'enfance pour les parents rencontrant des difficultés et accueille les enfants confiés.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

PEGASE est un programme d'expérimentation en santé appliqué aux enfants ayant bénéficié avant l'âge de 5 ans d'une mesure de protection de l'Enfance. Le Foyer de l'Enfance fait partie des 15 établissements partenaires de ce programme national innovant.

# PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

## Bien accueillir les nouveau-nés

Produits d'hygiène, couches, biberons, bavoirs, couverture, body, pyjamas : voici tout ce que les parents peuvent trouver à l'intérieur du kit de première nécessité spécial nouveau-né.



Ces précieux kits ont été remis en juillet dernier par le Lions Club de Sedan aux équipes du territoire sedanais qui accompagnent des familles pouvant rencontrer de grandes difficultés socio-économiques. Une dizaine de kits ont ainsi été distribués, sachant que la valeur d'un kit est de 100 €. Ces kits sont à disposition des travailleurs sociaux et médico-sociaux des Maisons des Solidarités de Sedan et Mouzon et sont remis aux futurs parents sur des critères de vulnérabilité sociale et économique définis préalablement.



## Accompagner les femmes victimes de mutilations sexuelles

La PMI (Protection Maternelle et Infantile) propose depuis décembre dernier un accompagnement spécifique pour les femmes victimes de mutilations sexuelles. Des consultations mensuelles sont réalisées par une sage-femme au sein du service de gynécologie-obstétrique du Centre Hospitalier de Charleville-Mézières. Elles ont pour but d'informer les patientes, de diagnostiquer le type de mutilation, de les orienter si besoin, ainsi que d'établir des certificats. Chaque année dans les Ardennes, une vingtaine de cas est ainsi diagnostiqué. Le Conseil départemental, par ses missions de prévention et d'actions autour de la santé sexuelle, est un acteur « naturel » dans la prise en charge de ces patientes.

### EN CHIFFRES

1 636

visites à domicile  
par les sages-femmes  
de PMI

2 538

examens médicaux  
réalisés par les médecins  
et les infirmières-  
puéricultrices

3 265

visites à domicile par  
les puéricultrices

1 330

assistants maternels  
agréés par le CD08

# PROTECTION DE L'ENFANCE



## Mieux partager les savoirs et soutenir les rencontres

La DEF (Direction Enfance Famille) prend soin de former en permanence les professionnels au sein de la collectivité ou exerçant plus largement dans le champ de la prévention ou protection de l'enfance. Un « kit de survie » est ainsi dispensé aux agents prenant leur fonction.

L'ambition est de partager ses connaissances et ainsi développer une culture professionnelle commune. En 2023, 7 journées ont été programmées et près de 100 professionnels sensibilisés par la mission ATR (Animation Territoriale et Ressources).

C'est dans ce même état d'esprit que les P'tits Déj' de la DEF approfondissent un sujet en s'appuyant sur une intervention extérieure. Le 17 octobre, le zoom était mis sur la prise en compte du récit dans l'accompagnement des usagers. Un nouveau rendez-vous, consacré aux différentes formes de violence, est programmé en 2024.

Enfin, la journée annuelle « Grandir et Éduquer autrement » a réuni le 21 novembre près de 150 partenaires pour échanger sur les besoins fondamentaux de l'enfant.

## Un Youtube Live pour accompagner les parents

Au mois de mars, 3 éducateurs et 1 assistante sociale de l'Aide Éducative à Domicile (AED) ont présenté leurs missions en direct sur Youtube. Une première qui a généré une centaine de vues pendant le live et qui constitue désormais un nouveau support de communication réutilisable. Animé par la chargée de communication numérique de la Direction de la Communication, ce rendez-vous inédit a permis aux professionnels d'évoquer leurs modalités d'intervention et donné des exemples de situations, avant de répondre à quelques questions posées via le chat Youtube. Une expérience inédite pour chacun d'entre eux !



### EN CHIFFRES

95

jeunes mis à l'honneur lors de la Cérémonie de la Réussite

55

places d'hébergement créées pour accueillir les fratries

15

travailleurs sociaux formés aux violences intra-familiales

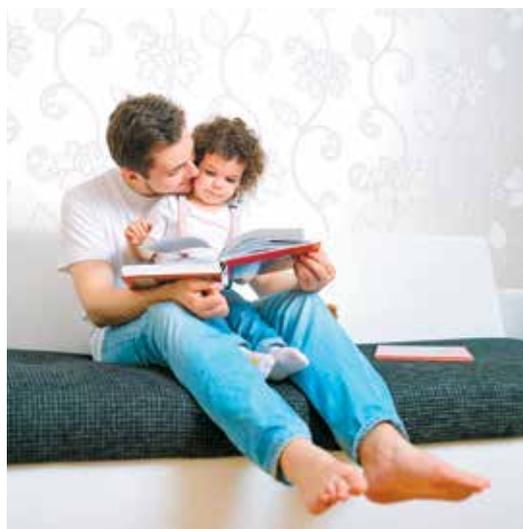
1

conférence organisée sur les liens d'attachement (Foyer Départemental de l'Enfance)

# FOYER DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE

## Mieux accompagner les parents

Le Centre parental a ouvert ses portes le 29 janvier 2023. Il accueille l'enfant né ou à naître, avec son ou ses parents (16 à 21 ans) qui ont le projet de l'élever ensemble. Il a pour vocation de protéger les premiers liens d'attachement de l'enfant, tout en veillant à respecter la place de chacun, quelle que soit la configuration familiale. La prise en charge est d'une durée de 6 mois, renouvelable dans la limite des 3 ans de l'enfant. L'équipe du Centre parental comprend une coordinatrice, une éducatrice, une maîtresse de maison, une infirmière, une psychologue et des veilleurs de nuit. Composé de plusieurs appartements entièrement équipés, il se situe à Charleville-Mézières.



### EN CHIFFRES

**309**  
enfants confiés  
au Foyer  
de l'Enfance

**132**  
Mineurs Non  
Accompagnés  
accueillis

**7**  
séjours de vacances  
organisés

**67**  
enfants inclus  
dans le programme  
PEGASE

## Un nouveau pavillon pour les jeunes

Le 19 septembre, la Fondation Apprentis d'Auteuil a inauguré officiellement son nouveau lieu de vie à Charleville-Mézières. Appelée « Pavillon Saint-Ange », l'unité accueille 12 jeunes confiés par le Conseil départemental.

Cette nouvelle maison offre aux jeunes des conditions d'hébergement confortables, avec une salle d'activités, une terrasse et un jardin, propices à leur bien-être quotidien, en plus de l'accompagnement attentif des personnels. 12 jeunes âgés de 12 à 18 ans y vivent depuis le mois de juin. Ce pavillon fait partie des 5 sites gérés par la Fondation d'Auteuil. La Fondation et le Département collaborent étroitement depuis de nombreuses années pour accueillir au mieux les enfants confiés.



# AUTONOMIE

## MISSIONS

- Prévenir la perte d'autonomie
- Conseiller et orienter les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les aidants
- Faciliter le maintien à domicile
- Accompagner, autoriser et financer les établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Assurer une évaluation des besoins personnalisée des personnes en situation de handicap
- Ouvrir de nouveaux droits
- Proposer un appui à la scolarisation, la formation, l'emploi et l'orientation
- Sensibiliser les citoyens au handicap
- Accompagner et former les accueillants familiaux pour les personnes âgées et/ou handicapées



## HANDICAP/ VIEILLESSE : PRÉVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE

La prévention de la perte d'autonomie et l'amélioration de la qualité de prise en charge des personnes âgées ou en situation de handicap, dans le respect de leur choix de vie, sont des priorités pour le Conseil départemental.

## Mise en œuvre du Schéma Départemental de l'Autonomie

Le 21 septembre, le premier Comité Exécutif Territorial (CET) du Schéma Départemental de l'Autonomie s'est réuni, sous la présidence d'Anne Dumay, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du Conseil départemental. Objectif : lancer les travaux des 21 actions du Schéma qui se veut la traduction, pour les cinq années à venir, des orientations du Département en direction des Ardennais âgés ou en situation de handicap et de leurs aidants.

Ces 21 actions sont réparties en 4 grandes thématiques (lire ci-contre) pour lesquelles un groupe de travail dédié est constitué, rassemblant les forces vives en lien avec le sujet, tandis qu'en parallèle, les travaux débutent pour la mise en place d'un observatoire des données de l'autonomie et la constitution d'un réseau des usagers.

## Développer l'habitat inclusif

En 2022, le Conseil départemental a initié la mise en œuvre de sa politique d'Habitat Inclusif dans l'ensemble des intercommunalités ardennaises, lançant un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). En 2023, première année de fonctionnement complet du dispositif, avec le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), le Département a alloué plus de 261 000 € d'Aide à la Vie Partagée. Cette aide vise à favoriser l'inclusion sociale des personnes de plus de 65 ans et des Ardennais en situation de handicap, souhaitant rester dans leur habitat. Pour le Conseil départemental, cette aide personnelle reflète son engagement continu en faveur de l'autonomie pour tous, dans tous les territoires.



Mieux connaître,  
mieux accompagner,  
mieux communiquer

Préserver l'autonomie

Favoriser le maintien  
à domicile

Adapter l'offre  
d'hébergement  
médico-social aux  
besoins d'aujourd'hui  
et de demain

### EN CHIFFRES

8 970

bénéficiaires de  
l'Allocation  
Personnalisée  
d'Autonomie (6 654 à  
domicile et 2 316 en  
établissement)

27

familles d'accueil pour  
personnes en perte  
d'autonomie

57

actions financées par  
la Conférence des  
Financeurs

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie assure la participation des personnes âgées et des personnes handicapées dans l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département.

## Candidature retenue par la CNSA

Via un appel à manifestation d'intérêt, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie accompagne les Départements dans la mise en œuvre des politiques de l'autonomie afin de mettre en place les évolutions réglementaires dans le champ du domicile, la déclinaison des grands plans nationaux, la valorisation des métiers du secteur médico-social, ou encore la transition démographique.

Le Conseil départemental a élaboré un dossier de candidature afin d'obtenir un soutien pour la mise en œuvre d'actions déployées autour de 4 axes :

- Stratégie et pilotage
- Appui à la transformation en service autonomie à domicile
- Attractivité des métiers de l'autonomie
- Soutien aux aidants de personnes en situation de handicap

La CNSA a retenu cette candidature et a accordé au Conseil départemental une subvention de 518 400 €.



## Soutenir les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Une dotation complémentaire peut être attribuée aux SAAD dans le cadre d'un appel à candidatures et sous condition de la conclusion d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Cette dotation doit permettre un accompagnement à domicile des usagers, quel que soit leur degré de perte d'autonomie, le soir ou le week-end, dans tous les territoires, même les plus difficiles d'accès. Elle doit aussi faciliter le financement d'actions en faveur de la qualité de vie au travail pour les salariés des services ainsi que des actions visant à lutter contre l'isolement des personnes accompagnées et à soutenir les aidants.

Un appel à candidature a été lancé en juin auprès des 14 SAAD autorisés, à l'issue duquel 10 candidatures ont été retenues.

## La MDPH se réorganise pour optimiser ses délais de traitement

Offrir un accès unique aux droits et prestations est l'une des valeurs de la MDPH. C'est pourquoi, en 2023, celle-ci a débuté sa réorganisation dans l'objectif d'optimiser ses délais de traitement. La collaboration des agents lors des séminaires et réunions transversales a permis de perfectionner l'organisation de chaque service. Grâce à la mobilisation de tous, la nouvelle organisation porte déjà ses fruits !



## Signature de la charte Romain Jacob

Le 13 décembre, au Centre Hospitalier Bélair, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et le Groupement Hospitalier de Territoire Nord Ardennes (GHTNA) ont signé officiellement la Charte Romain Jacob. Rédigée en 2014, suite à plusieurs séries de réunions impliquant des personnes vivant avec un handicap, des soignants et des représentants de l'administration, sous l'égide de l'association Handidactique, elle s'impose comme le véritable guide éthique de l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap.

En signant cette charte, ces acteurs de la santé publique affirment leur engagement pour améliorer l'accès aux droits et aux soins des personnes vivant avec un handicap.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

La MDPH a désormais son compte LinkedIn ! Actus, infos, événementiels... une occasion supplémentaire de garder contact avec l'équipe de la MDPH des Ardennes.

 @mdph-ardennes

### EN CHIFFRES

1 803

bénéficiaires de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap)

258

élèves en situation de handicap bénéficiant d'un transport scolaire

8 354

personnes accueillies à la MDPH

16

permanences décentralisées de la MDPH

# INSERTION

## MISSIONS

- Accompagner vers une insertion sociale et professionnelle durable
- Fédérer un réseau de partenaires autour d'opérations de recrutement

**Pilote de la politique d'insertion, le Conseil départemental attribue et finance l'allocation du Revenu de Solidarité Active (RSA). Avec ses partenaires, il contribue à lever les freins sociaux des populations les plus fragiles et à favoriser le retour vers l'emploi durable des bénéficiaires du RSA.**

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil départemental a mis en place un « conseil seniors » pour les 800 bénéficiaires du RSA âgés de plus de 61 ans.



## Un job dating « métiers d'aide à la personne »

C'est l'un des secteurs de l'emploi les plus en tension, avec de vraies difficultés à recruter. Conscient de cela, le Conseil départemental propose, chaque année, une session de job dating dédiée spécifiquement aux métiers de l'aide à la personne, dans des secteurs géographiques différents. Cette action s'inscrit dans les objectifs du Schéma départemental de l'Autonomie (lancé par le Conseil départemental en juin 2023) afin de favoriser l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées et ou en situation de handicap.



Lors de l'opération organisée à Rethel le 5 décembre, près de 110 personnes ont été contactées, pour rencontrer 15 potentiels recruteurs (structures d'aide à la personne, organismes de formation...).



## Agora 08 : un atelier pour les RSActeurs

Donner la parole aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active pour améliorer leur accompagnement : c'est l'idée d'Agora 08, un atelier mis en place par la Direction de l'Insertion et du Retour à l'Emploi. Aux côtés des agents du Département, des usagers y font part de leur avis sur les outils de communication et les courriers qu'ils reçoivent. Objectif : réfléchir pour rendre la communication entre l'administration et les usagers la plus lisible possible.

Dans une ambiance détendue, chacun peut faire part de son ressenti, proposer des reformulations ou demander des précisions. Ces ateliers sont aussi l'occasion de rappeler le fonctionnement des différents dispositifs d'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

### EN CHIFFRES

9 060

bénéficiaires du RSA

236

contrats aidés  
signés

18

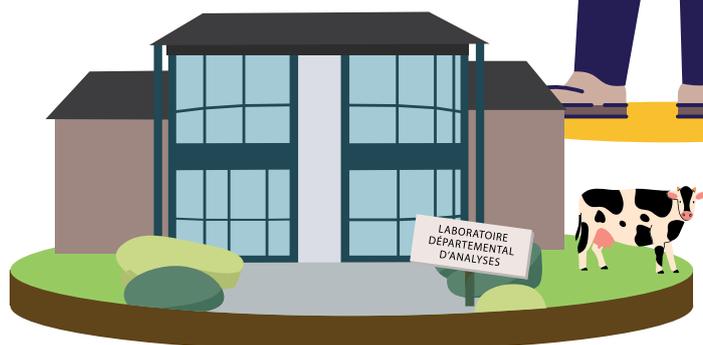
projets réalisés  
dans le cadre du FSE+  
(Fonds Social Européen+)



# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## MISSIONS

- Développer l'ingénierie départementale au service des collectivités dans le cadre d'Ardennes Ingénierie
- Accompagner financièrement les communes et groupements dans le cadre des contrats de territoire
- Réaliser des analyses via le Laboratoire départemental
- Accompagner les projets transfrontaliers dans le cadre du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen
- Soutenir l'agriculture et favoriser les circuits courts
- Réaliser la recherche de financements pour les projets de la collectivité



## AGIR POUR LE TERRITOIRE

Au titre de la solidarité territoriale, le Conseil départemental apporte gratuitement une assistance technique ou financière aux communes et groupements de communes, notamment en milieu rural. Il intervient notamment dans les domaines des espaces publics, de l'énergie dans les bâtiments, de l'eau et assainissement, mais aussi de la lecture publique et du tourisme.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

La marque Hermès va installer sa 3<sup>ème</sup> maroquinerie sur le site de l'ancienne usine Deville, à Charleville-Mézières, propriété départementale. À l'horizon 2027, 280 emplois y seront à pourvoir.

## Un exemple de projet accompagné dans le cadre d'Ardennes Ingénierie



La commune d'Asfeld a sollicité le dispositif Ardennes Ingénierie afin de définir l'opportunité et la faisabilité du projet de requalification de diverses rues et de réduction de la vitesse

des véhicules sur la RD926. Après avoir identifié le contexte, les besoins et réalisé une visite approfondie du site, l'équipe d'Ardennes Ingénierie a rendu sa copie, avec des préconisations concrètes : schéma de principe, proposition de travaux, pré-approche financière, planning décrivant les étapes de mise en œuvre de ce projet... Le tout en tenant compte notamment de la réglementation en ce qui concerne l'église classée.

Ces supports constituent pour la commune un outil d'aide à la décision qui a contribué à valider sa volonté d'entreprendre ce projet d'envergure.

## AFAFE : améliorer les conditions d'exploitations agricoles

L'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE) permet de regrouper des propriétés initialement morcelées et dispersées. Ces aménagements fonciers ont plusieurs objectifs : améliorer les conditions d'exploitation des propriétés rurales agricoles ou forestières, contribuer à l'aménagement du territoire



en tenant compte des projets locaux et de la préservation des éléments paysagers, assurer la mise en valeur des espaces naturels ruraux, et remédier aux impacts directs ou indirects causés par la construction de grands ouvrages.

A la demande des communes, le Conseil départemental a géré 5 opérations au cours de l'année, représentant environ 3 410 hectares.

### EN CHIFFRES

359

communes ayant fait appel à Ardennes Ingénierie depuis son lancement en juillet 2020 (soit 80% des communes)

296

demandes adressées à Ardennes Ingénierie

193 000

analyses réalisées par le Laboratoire départemental (qualité de l'eau et analyses vétérinaires)

37

projets soutenus dans le cadre des Contrats de Territoire pour près de 2 millions €

18

projets ardennais acceptés lors de la 1<sup>ère</sup> phase du 1<sup>er</sup> appel à projets INTERREG VI

# RÉSEAUX ROUTIERS

## MISSIONS

- Entretien et sécuriser le réseau routier départemental
- Développer de nouvelles infrastructures

Patrouilles, viabilité hivernale, interventions de première urgence ou pour des besoins spécifiques... le Conseil départemental œuvre au quotidien pour la sécurité des usagers de la route. Il gère et entretient aussi plus de 3 300 km de réseau routier.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les agents des routes utilisent un nouvel outil : la main courante embarquée numérique. Cette application, qui s'installe sur un smartphone ou une tablette, permet d'assurer la surveillance du réseau routier comme le suivi des interventions grâce à la géolocalisation.



## RD988 : nombreuses interventions en régie

Alors qu'une importante opération forestière était menée par un propriétaire privé entre Revin et Les Mazures, nécessitant la fermeture pendant plusieurs semaines d'une partie de la RD988, le Conseil départemental a saisi l'occasion pour réaliser de nombreuses opérations courantes d'entretien. En effet, sans la gêne occasionnée par le trafic de véhicules, les agents ont enchaîné les interventions : élagage et abattage d'arbres en bord de route, fauchage, dérasement d'accotements, curage de fossés, changement de glissières de sécurité, purges de fossés, aménagement de parkings, reprise ponctuelle de chaussée...  
Objectif : sécuriser la route et redonner de la visibilité aux usagers.

## Viabilité hivernale : pour le confort des usagers

Chaque année de mi-novembre à mi-mars, le Conseil départemental active son dispositif de viabilité hivernale sur l'ensemble du territoire. Objectif : rendre praticable le réseau routier départemental lors des épisodes de neige et de verglas.

Durant ces 120 jours de veille, le Conseil départemental élabore quotidiennement une carte des conditions de circulation en tenant compte des phénomènes météorologiques prévus par Météo France et peut mobiliser jusqu'à 36 engins pour traiter les 2 600 km du réseau principal.

Lors de l'épisode hivernal 2022/2023, 9 jours de neige et 51 avec une température négative ont été recensés. Ce qui a donné lieu au traitement cumulé de plus de 25 000 km de réseau routier, comprenant la Rocade.



### EN CHIFFRES

102

chantiers routiers réalisés

3 155

tonnes de bois issues de l'entretien du réseau routier valorisées

389

patrouilles effectuées durant la période de viabilité hivernale 2022/2023

# PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES



## LE SAVIEZ-VOUS ?

7 000 mouvements (atterrissage ou décollage) ont été enregistrés à l'Aérodrome des Ardennes - Étienne Riché, propriété départementale.

Propriétaire de près de 600 bâtiments répartis sur 170 sites (collèges, gendarmeries, centres d'exploitation routiers, maisons des solidarités, bâtiments administratifs, bases de loisirs, aérodrome...), le Conseil départemental se donne pour objectif d'entretenir ce patrimoine existant en réalisant des travaux d'adaptation en phase avec les attentes des usagers et les défis énergétiques.

## MISSIONS

- Entretien et gérer les propriétés départementales
- Améliorer la performance énergétique du patrimoine





## Travaux de rentrée au collège Rouget de Lisle

Pendant l'été, d'importants travaux ont été menés sur quasiment tous les locaux du collège, de la demi-pension à chacun des étages du bâtiment principal, en passant par un changement de toiture. Les opérations réalisées ont permis des réaménagements d'espaces (transformation ou extension de salles de classe et du réfectoire), afin d'accueillir plus d'une centaine d'élèves supplémentaires suite à la fermeture du collège La Fontaine, des remises aux normes et le rafraîchissement de salles, la création d'un nouveau cheminement extérieur et la pose de bancs. La mise en accessibilité complète du site a été effectuée, avec la construction d'une cage d'ascenseur, la pose de différentes rampes, les changements de portes ou encore les aménagements des 3 blocs de sanitaires de l'établissement.

En tout, une quinzaine d'entreprises se sont relayées pour que ces travaux d'envergure chiffrés à 850 000 € soient bouclés pour la rentrée et que la reprise s'effectue dans les meilleures conditions pour les élèves.



## Quatre bâtiments raccordés au réseau de chaleur urbain

Les travaux d'extension du réseau de chaleur urbain de Charleville-Mézières ont été l'occasion pour le Conseil départemental d'y raccorder 4 de ses sites situés dans le chef-lieu : les Archives départementales, l'Hôtel du Département, le site Avenue d'Arches ainsi que le collège Scamaroni.

Démontage des chaudières, installation des nouveaux équipements, raccordement des sites au réseau de chaleur urbain... en quelques semaines à peine, les différentes étapes ont été menées. Les anciennes chaudières, en très bon état, ont pu être réaffectées dans des collèges. Ces 4 opérations de raccordement ont été financées par le Conseil départemental à hauteur d'1,3 million €.

### EN CHIFFRES

2 627

demandes  
d'intervention dont 702  
traitées en régie

6

collèges ayant bénéficié  
de travaux et de  
rénovation dans les  
cuisines et les réfectoires

5

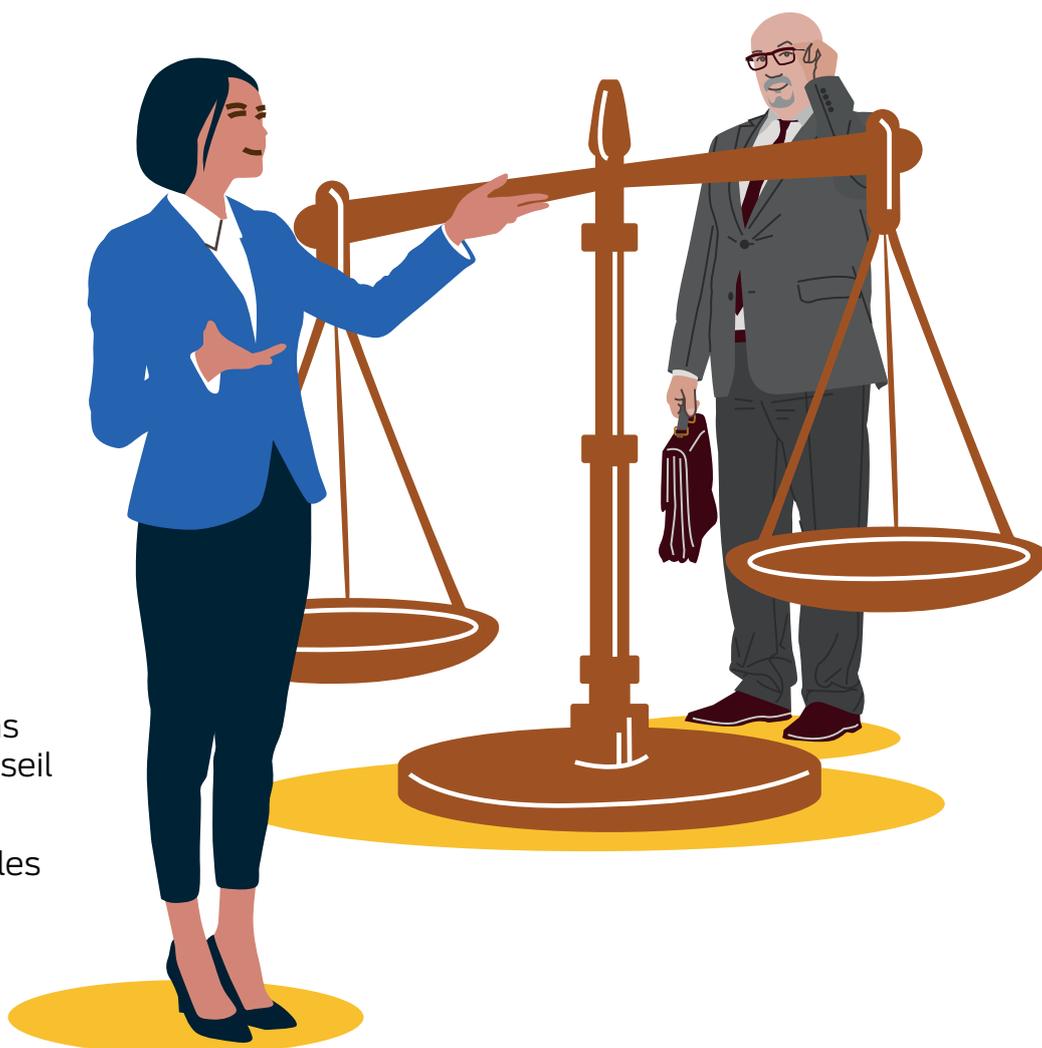
réfections de  
toiture menées  
sur des propriétés  
départementales

# RESSOURCES

## MISSIONS

- Définir et piloter la politique des ressources humaines
- Équiper, sécuriser et moderniser les systèmes d'information
- Répondre aux besoins logistiques de l'administration
- Apporter une assistance juridique aux services
- Assurer le fonctionnement administratif de l'Assemblée départementale
- Élaborer, suivre et réaliser le budget départemental
- Instruire et gérer les marchés de la collectivité
- Informer le grand public sur les actions des services du Conseil départemental
- Communiquer vers les agents du Conseil départemental

Pour remplir ses missions, le CD08 s'appuie sur les services « ressources » : ressources humaines, finances, informatique, moyens généraux, affaires juridiques, communication ... Autant de missions exercées dans l'ombre mais essentielles au bon fonctionnement de la collectivité.





## Cafés des RH : un temps privilégié pour s'informer et échanger

Une équipe pluridisciplinaire de la Direction des Ressources Humaines s'est rendue dans différents services de la collectivité (Centre d'exploitation d'Attigny, Direction Programmation et Études Routières, Parc Départemental, MDPH). Les agents ont pu échanger librement avec les différents interlocuteurs RH sur des thèmes variés comme la carrière, la mobilité, l'action sociale, l'évaluation, la prévention. Les cafés des RH permettent aux agents de se rencontrer dans une ambiance conviviale. En 2023, 5 rencontres ont été organisées.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023, le « dossier agent » du nouvel arrivant est dématérialisé. L'ensemble des documents relatifs au recrutement et à la future carrière de l'agent sont enregistrés dans une GED (Gestion Électronique de Documents).

### EN CHIFFRES

1 735

agents dont 291  
assistants familiaux

119

personnes recrutées sur  
poste permanent

3 929

candidatures  
réceptionnées

## EN CHIFFRES

**905**

subventions ayant fait l'objet d'une décision de l'Assemblée ou de la Commission Permanente

**290**

traitements de données personnelles réalisés dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

**11**

collèges concernés par un déploiement informatique

**3 135**

demandes traitées par le Service des Moyens Généraux pour la collectivité (matériels, fournitures administratives, équipements de protection individuelle...)



## Cybersécurité : un enjeu majeur

La Direction des Systèmes d'Information a déployé plusieurs solutions afin de renforcer la sécurité informatique de l'ensemble de la collectivité et protéger les données et documents utilisés par l'administration départementale. Ces investissements concernent autant l'ensemble du parc informatique et les serveurs que l'administration et l'accès aux différents systèmes informatiques. En parallèle, le déploiement du Schéma directeur de la cybersécurité 2022-2025 se poursuit.

## Aides départementales : la dématérialisation en route !

Le Conseil départemental s'est engagé dans un schéma de dématérialisation des demandes de subventions à travers un portail dédié qui permettra une transmission automatique et une gestion des dossiers plus rapide. Ce processus de modernisation de l'action publique permettra de mettre à disposition des bénéficiaires et des agents de la collectivité un service simple, efficace et partagé.

## Communication des services : un service dédié

Conseiller les services en matière de communication pour valoriser leurs actions, tant en interne qu'en externe : c'est le rôle du service « communication des services », créé en juin 2023 au sein de la Direction de la Communication.

Le service regroupe les compétences permettant de répondre aux besoins des services : PMI, Archives départementales, insertion, autonomie, culture ... ainsi que les services supports comme les ressources humaines par exemple. Il est composé d'une cheffe de service, d'une chargée de communication, d'un graphiste et de deux chargés de reprographie. En 2023, plus de 50 supports ont ainsi été créés, de la mise en page à l'impression, jusqu'à la diffusion aux agents ainsi qu'aux usagers.



## Acteur d'une économie durable

Le Conseil départemental est signataire de la Charte Régionale de la Commande Publique afin d'œuvrer pour un achat public vertueux, au service de la relance économique.

Afin de s'inscrire dans cette démarche vertueuse, des clauses environnementales peuvent être inscrites

dans les marchés publics de la collectivité, comme le stipule le code de la commande publique. Les besoins sont déterminés en amont en prenant en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale. Ainsi, un marché de restauration scolaire pourra-t-il exiger l'usage de produits issus de l'agriculture biologique ou le conditionnement des repas dans des barquettes biodégradables.

Afin de sensibiliser les services à l'intégration de ces considérations, deux journées de formation ont été organisées en 2023 et seront reconduites en 2024.



### EN CHIFFRES

620

permissions de voirie  
délivrées

31

sites et réseaux sociaux  
administrés en interne

48

vidéos réalisées pour  
promouvoir les actions  
du Département

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Répondre aux besoins des citoyens sans compromettre ceux des générations futures, c'est l'enjeu du développement durable auquel doit répondre aujourd'hui l'action publique.**

**Pour mémoire, les cinq finalités du développement durable sont :**

- L'épanouissement de tous les êtres humains.
- La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations.
- La lutte contre le changement climatique.
- La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources.
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Du fait de ses compétences et des actions volontaires qu'il mène, le Département a un rôle majeur à jouer dans le développement durable.

C'est en effet à l'échelle locale, au plus proche des populations, de leurs besoins mais aussi des spécificités des territoires, que s'inventent de nouvelles solutions permettant d'assurer le progrès économique, social, culturel tout en réduisant l'impact que les activités humaines font peser sur l'environnement.

Ce rapport présente, par finalité, des exemples concrets d'actions illustrant les politiques publiques mises en œuvre sur notre territoire et celles relevant du fonctionnement de la collectivité. Il rend compte notamment des dynamiques engagées et inscrites dans la durée, portées par son administration et en lien avec ses partenaires.

# L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

## 1 AU TRAVERS DE SES POLITIQUES

Le Département intervient dans tous les domaines qui touchent à la vie quotidienne des Ardennais : éducation, culture, découverte du patrimoine, activités sportives et loisirs. Il œuvre pour le bien-être de ses habitants et contribue à répondre aux besoins essentiels d'une vie riche et épanouie.

### L'accès aux loisirs et au sport

Les loisirs et le sport permettent l'épanouissement individuel et le partage d'émotions. Ils développent les capacités physiques et morale d'un être humain.

Le Département des Ardennes présente des sites naturels remarquables propices à la découverte de la biodiversité, à la pratique de loisirs de plein air et au tourisme vert. Il investit et entretient des infrastructures à fort potentiel telles que le réseau des voies vertes et les lacs des Vieilles-Forges et de Bairon.

Sur ces derniers, les plans d'aménagement se succèdent pour améliorer les conditions d'accueil des visiteurs (Ardennais et touristes) et mettre en valeur les équipements existants (Centre de Congrès des Vieilles-Forges, salle polyvalente de Bairon, activités nautiques...).

Le Département assure l'accès aux sports et aux loisirs au travers de la gestion d'une base d'animation et de deux zones de baignade aux lacs des Vieilles-Forges et de Bairon. A ce titre, des équipements spécifiques améliorent l'accessibilité à la baignade pour le plus grand nombre (tapis PMR, fauteuil roulant flottant).

Une enquête de satisfaction menée en juillet et août 2023 auprès des utilisateurs a permis de connaître les principales attentes de la population et de définir les pistes d'aménagement possibles de ces deux sites emblématiques du département.



Le Conseil départemental poursuit également la réalisation des voies vertes, en lien avec les collectivités traversées, en étant le maître d'ouvrage ou en participant à leur financement. Les voies vertes sont ouvertes à toute forme de balade non motorisée (piétons, cyclistes, cavaliers...).

La Voie verte Trans-Ardennes épouse la vallée de la Meuse de Mouzon à Givet sur 130 km. Elle est maintenant connectée à la Voie verte Sud-Ardennes le long du canal des Ardennes sur 110 km de Pont-à-Bar à Brienne-sur-Aisne et Vouziers.

Le club Voies Vertes, animé par le Conseil départemental, permet de coordonner l'action publique pour le développement des équipements et services aux cyclistes et autres usagers des voies vertes ainsi que leur entretien pour maintenir un niveau de service de qualité homogène.

## Développer les initiatives des jeunes



Afin de donner la parole aux jeunes Ardennais et de leur permettre de développer leurs initiatives, le Conseil départemental des Ardennes a créé, pour l'année scolaire 2022-2023, un appel à projets dédié aux collégiens. Près de 400 élèves se sont mobilisés pour participer à cette première édition.

Deux établissements ont été retenus pour recevoir un soutien financier permettant de finaliser et de diffuser leur idée : les élèves du collège Marie-Hélène Cardot de Douzy se sont ainsi vu remettre un diplôme pour leur projet « Mobilités douces et sécurité routière à vélo » et ceux du Multi site de Signy-Le-Petit/Liart ont reçu la même distinction pour leur « Jeu des 7 familles de notre territoire ».

**L'appel à projets est relancé pour l'année scolaire 2023-2024 autour de 4 thématiques :**

- La solidarité
- Le sport/santé/bien-être
- La promotion du territoire et la transition énergétique
- Le développement durable

## 2 AU TRAVERS DE SON FONCTIONNEMENT

### La démarche managériale

Lancée en janvier 2020, la Démarche Managériale du CD08 entend utiliser le collectif comme moteur pour améliorer les pratiques et renforcer les liens entre les services, le tout au bénéfice des usagers.

Début 2023, l'organisation du 2<sup>ème</sup> séminaire du management a réuni les 233 managers de la collectivité pour une journée d'échanges et de réflexions au Centre de Congrès des Vieilles-Forges. L'occasion de prendre connaissance des actions mises en œuvre grâce aux différents groupes de travail lancés via la Démarche Managériale : guides pratiques sur le télétravail ou les temps de cohésion, Cafés des RH, Youtube Live sur l'Aide Éducative à Domicile ou encore mise en place d'un réseau des chefs de projets...

En 2023, un nouveau groupe constitué d'agents issus de toutes les directions s'est penché sur



les valeurs partagées au sein de la collectivité pour écrire un référentiel du management, outil d'harmonisation des pratiques et de renforcement de l'identité collective du CD08.

### L'égalité Femmes - Hommes

Le Conseil départemental s'est doté d'un plan d'actions 2021-2023 en matière d'égalité Femmes-Hommes. Parmi les actions déployées, on retiendra une étude sur les modes de garde des agents lancée via l'Intranet et qui a recueilli près de 200 réponses. L'analyse des résultats permettra d'élaborer des propositions d'actions pour apporter des solutions aux problèmes rencontrés.

La charte du droit à la déconnexion est en cours de rédaction et sera présentée devant les instances paritaires en 2024.

L'intégration des principes d'égalités femmes hommes se poursuit dans toutes les composantes de la collectivité : du recrutement à la formation, en passant par les rémunérations et le télétravail.



Les deux référents égalité continuent leurs interventions de sensibilisation, de conseil et d'alerte auprès des agents de la collectivité. Ils s'assurent de la mise en œuvre du plan d'actions défini.

# COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

## La solidarité humaine

L'action sociale et la solidarité sont les missions principales du Département. Solidarité envers les familles, les personnes fragiles, les personnes démunies, le Conseil départemental agit pour faciliter le quotidien de chacun.

Pilote de la politique d'insertion, le Conseil départemental attribue et finance l'allocation du Revenu de Solidarité Active (RSA). Le département est engagé avec ses partenaires dans une démarche active d'aide au retour à l'emploi durable des bénéficiaires du RSA. Pour cela, il s'est fixé les orientations suivantes : mieux identifier les besoins et parcours des bénéficiaires, rendre employables le plus rapidement possible les publics éloignés de l'emploi, développer les emplois de transition



et l'emploi durable. Pour atteindre ces objectifs, il met en œuvre des outils tels que l'accompagnement global, les contrats aidés et la plateforme [job.cd08.fr](http://job.cd08.fr).

## La solidarité territoriale

Le Conseil départemental mène une politique active d'appui au développement des territoires dans une logique de solidarité territoriale, qu'il s'agisse du soutien aux projets d'aménagement durable, de développement touristique, d'ingénierie...

Afin de pouvoir conseiller et accompagner les communes et groupements de communes essentiellement à dominante rurale, qui doivent réaliser leurs projets avec des moyens propres très hétérogènes et souvent limités, le Département des Ardennes met en œuvre depuis juillet 2020 un dispositif d'ingénierie territoriale gratuit dénommé « Ardennes Ingénierie ».

A travers ce dispositif, les services du Département accompagnent des projets dans les domaines suivants : voirie et infrastructures, recherche de financements, économies

d'énergie, aménagement, eau et assainissement, analyse de l'eau, tourisme, archéologie, aménagement foncier agricole, lecture publique/bibliothèque, projet culturel, archives, informations juridiques et marchés publics, numérique et dématérialisation...

Ardennes Ingénierie répond à un objectif de solidarité territoriale. Le dispositif s'inscrit dans une recherche d'efficacité et veillant à maximiser la satisfaction des besoins des usagers, tout en visant la sobriété des moyens déployés (sobriété énergétique, économies financières, modération des impacts environnementaux...).

En 2023, près de 1200 demandes ont été traitées, impliquant plus de 70 agents. Tous les EPCI ont déjà fait appel à Ardennes Ingénierie ainsi que 80% des 450 communes ardennaises.

# PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

**Le Conseil départemental participe à la préservation des milieux et ressources au travers notamment de la mise en œuvre de ses politiques de gestion de l'eau, de ses propriétés non bâties et de soutien aux institutions œuvrant pour l'environnement.**

## Gestion durable des espaces boisés

Le Conseil départemental est engagé dans une démarche de gestion durable de ses espaces boisés. En partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), un plan de gestion préserve son patrimoine forestier notamment sur les sites des Vieilles-Forges et de Hagnicourt.

Des coupes et élagages sanitaires sont également réalisés sur ces sites ainsi qu'à l'aérodrome de Belval et autour du lac de Bairon.

Ces opérations sanitaires s'accompagnent de replantations. 150 arbres ont été plantés cette année 2023, notamment sur les sites de Mazagran et Mont Parné près de Semide.

## La valorisation du bois en bordure de routes et sur les sites départementaux

Un tiers du réseau des routes départementales est bordé de bois ou de haies. Le couvert végétal impacte la qualité de la chaussée ; il retient l'humidité, accélère la dégradation de la chaussée et favorise la formation de verglas en hiver.

La collectivité procède en régie à des opérations coordonnées d'entretien et d'élagage. Après une période de séchage, les produits issus des coupes sont valorisés à 100% en plaquettes par

une entreprise ardennaise pour alimenter des chaufferies collectives.

Ce cycle vertueux permet l'amortissement des frais d'élagage tout en prolongeant la durée de vie de la chaussée et en améliorant la sécurité routière. Environ 20 km de réseau sont traités chaque année et en 2023, près de 3 000 tonnes ont été ainsi valorisées.

## Le fauchage raisonné en bord de route

La Direction des Routes pratique le fauchage raisonné au bord des routes départementales et des voies vertes avec 3 temps de fauchage bien identifiés : un premier fauchage destiné au dégagement partiel pour la visibilité, un deuxième

fauchage avec dégagement partiel d'1,50 mètre pour permettre par exemple le stationnement et enfin un fauchage complet en fin de campagne. Cette pratique facilite le fleurissement des espèces végétales et protège la nidification.

## L'accompagnement des communes dans les domaines de l'eau

Ardennes Ingénierie accompagne les communes dans l'exercice de la compétence eau potable et assainissement, dans le suivi de l'exploitation des leurs stations d'épuration et la mise en place de mesures de protection des ressources en eau.

Ainsi, en deux ans, toutes les communes ou syndicats des eaux ont été suivis par Ardennes Ingénierie pour la réalisation de leurs dossiers

et la mise en œuvre de mesures correctives pour un retour à une qualité conforme aux normes de qualité de l'eau potable.

En 2023, 22 communes ont été accompagnées pour la protection des ressources en eau. 40 stations d'épuration et 20 projets d'eau potable et d'assainissement ont été suivis.

## Qualité de l'eau des lacs des Vieilles-Forges et Bairon

La campagne d'observation par satellite des concentrations de cyanobactéries menée en 2022 et 2023 a permis de comprendre la dynamique d'évolution de ce phénomène sur les lacs de Bairon et des Vieilles-Forges. Les

résultats sont communiqués aux communes et EPCI locaux. En 2024, des réunions de concertation sont programmées pour mieux anticiper et gérer les activités sur et autour de ces lacs.

## Les bases de loisirs

Dans le cadre de travaux de rénovation des équipements touristiques des bases de loisirs, des économies sur les consommations d'eau potable ont été réalisées par l'emploi de systèmes moins

gourmands en eau pour les sanitaires (cuves plus petites) et les robinets (mousseurs). Côté énergie, l'ensemble des points lumineux du Centre de Congrès a été remplacé par la technologie LED.

## L'encouragement de l'apiculture

Le Conseil départemental poursuit son action en faveur de l'apiculture. Depuis mai 2021, 20 ruches correspondant à environ 1 million d'abeilles ont été installées sur le site de l'aérodrome des Ardennes - Etienne Riché.

Parallèlement, la Collectivité participe activement à la lutte contre le frelon asiatique. Un soutien financier au Groupement de défense

Sanitaire Apicole des Ardennes (GDSA) a permis l'acquisition de pièges et la destruction des nids par une entreprise spécialisée.

Le GDSA œuvre afin de limiter le développement des frelons asiatiques, protéger les abeilles et sensibiliser la population à réagir rapidement pour enrayer la propagation du frelon asiatique.

## Les conventions et baux environnementaux

Le Conseil départemental agit en matière de protection de la biodiversité via des conventions ou des baux environnementaux passés avec des organismes spécialisés tels que la Société d'Aménagement Foncier et

d'Etablissement Rural (SAFER). Ces conventions intègrent des prescriptions environnementales comme par exemple la contrainte de respecter le caractère humide de la zone avec une exploitation limitée au pâturage et à la fauche.

# LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Le bilan des gaz à effet de serre de la collectivité et la maîtrise des dépenses énergétiques

En 2023, la collectivité a entrepris l'actualisation de son bilan des gaz à effet de serre, en y intégrant désormais de nouveaux postes d'émissions significatives tels que les déplacements domicile-travail des agents. Ce bilan met en évidence que la principale source d'émissions concerne le chauffage et l'électricité qui représentent 60% des émissions.

Le plan de transition associé à ce bilan définit un programme d'actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour les années à venir.

Dans ce cadre, le Département poursuit le déploiement d'outils de suivi et de gestion des consommations énergétiques, engage des études et met en œuvre des travaux d'amélioration de la performance énergétique du patrimoine bâti de la collectivité par la rénovation de leur enveloppe, l'installation d'équipements de chauffage, de ventilation et de climatisation plus performants et, si possible, a recours aux énergies renouvelables.

## La rénovation énergétique des bâtiments de la collectivité



La Direction du Patrimoine Immobilier assure ses missions en tenant compte de l'usage des bâtiments, de leur niveau de performance énergétique et des ressources financières.

En 2023, suite aux audits de 2022, 5 chaudières ont été remplacées dans 3 collèges et l'Hôtel du Département a été raccordé au réseau collectif

de chauffage urbain, ainsi que les bâtiments de l'avenue d'Arches et ceux des Archives départementales.

Les travaux de rénovation énergétique se poursuivent dans les autres bâtiments départementaux (couverture, isolation, chauffage) et particulièrement au collège Rouget de Lisle à Charleville-Mézières.

Ces chantiers ont permis des gains de performance énergétique, de confort pour les usagers, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

## La démarche « économie d'énergie »

Face au contexte de crise énergétique auquel nous sommes tous confrontés, un groupe de réflexion a été constitué au sein du Conseil départemental pour déployer rapidement des actions permettant de limiter les consommations.

Première action phare : la mise en place d'un réseau d'éco-correspondants.

Composé d'une dizaine d'agents issus de diverses directions (Patrimoine Immobilier, Communication, Développement et Ingénierie,

Aménagement et Attractivité du Territoire, Programmation et Etudes Routières, Systèmes d'Information), le groupe « Économies d'énergie » se réunit régulièrement pour définir des actions concrètes.

Plusieurs axes de travail ont été retenus :

- bâtir une stratégie de rénovation énergétique des bâtiments,
- mieux contractualiser avec les fournisseurs,
- optimiser l'occupation des locaux,
- sensibiliser les agents aux éco-gestes.

# UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

## La légumerie départementale

La légumerie départementale alimente les collèges volontaires autour de Sedan et Charleville-Mézières.

Depuis son inauguration à la rentrée 2019 dans les locaux du collège Le Lac à Sedan, son activité progresse chaque année. Elle est passée à 37 semaines (+1 par rapport à 2022) de fonctionnement pour une production stable de 2400 repas.

En 2023, 12 collèges ardennais adhèrent à la démarche de cette production en circuits courts.

Sur les 40 tonnes de fruits et légumes traitées, 24% sont des produits locaux (pommes de terre, carottes, salades) et 2% des produits bio.

La légumerie contribue au développement de l'agriculture locale, à la valorisation des fruits et légumes de saison, à la consommation de produits frais et à la réduction du gaspillage alimentaire.

Cette structure permet également la réinsertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.

## La production d'énergie renouvelable sur l'ancien aérodrome de l'OTAN

Le Conseil départemental a lancé un appel à projets pour le développement d'une centrale photovoltaïque au sol sur les surfaces imperméabilisées du site de l'ancienne base de l'OTAN de Regniowez, dont il est propriétaire. Le projet retenu, porté par le Groupe CVE, producteur indépendant français d'énergies renouvelables, prévoit la conception, la réalisation et l'exploitation pendant 40 ans d'une centrale photovoltaïque de 23 MWc correspondant à la consommation électrique de 16 000 habitants. CVE souhaite développer le projet en concertation avec les acteurs locaux et les citoyens. Les zones naturelles entre les pistes seront gérées par le CENCA (Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne).

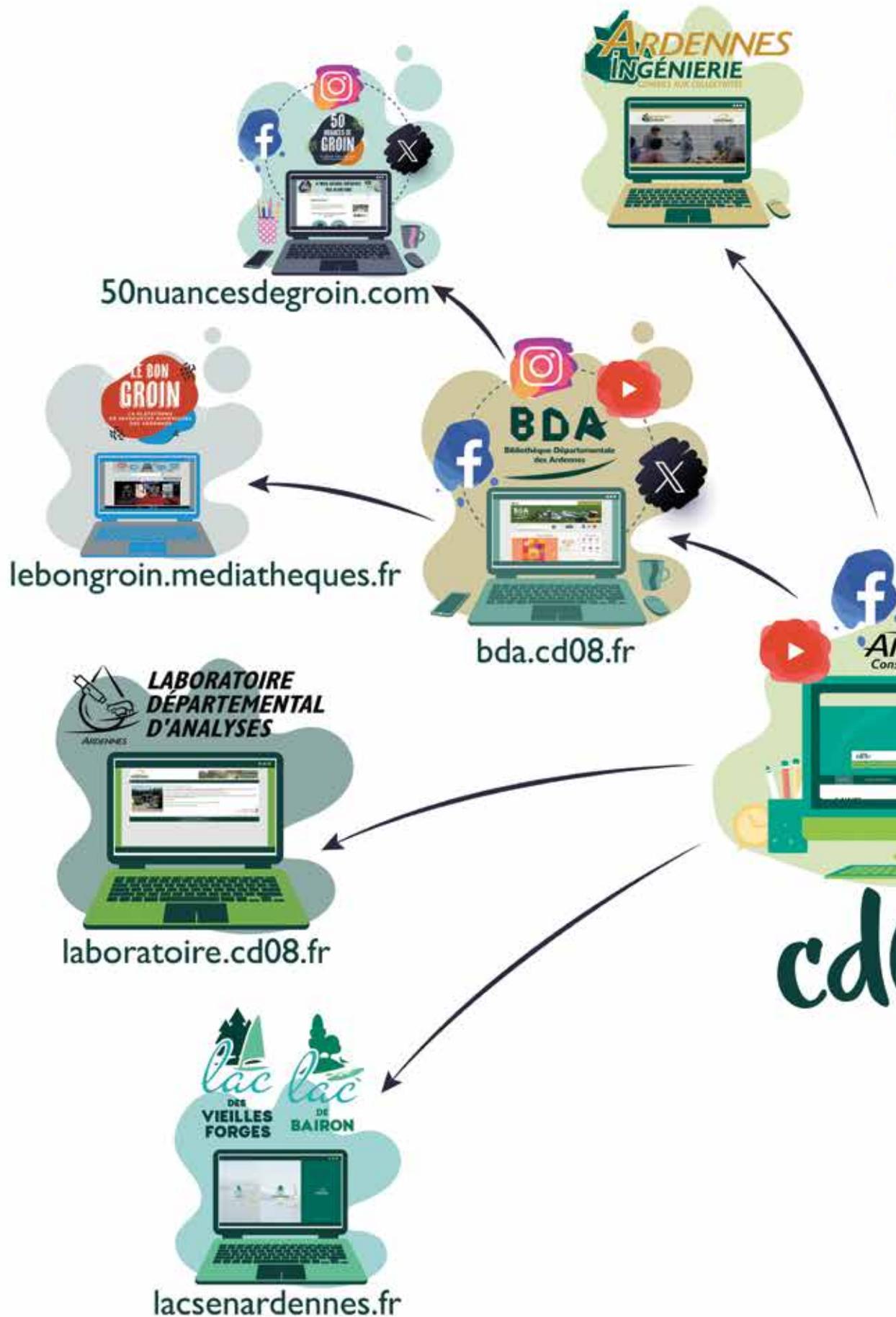
Les études menées en 2022 ont abouti au dépôt d'une demande de permis de construire en 2023. La mise en service de cette centrale reste planifiée pour 2026.

Les enjeux de ce projet sont de participer à la transition énergétique des Ardennes et de générer des retombées économiques locales.

## CONCLUSION

Les transitions qu'elles soient sociale, énergétique, numérique, sont des défis à relever pour tous et en particulier pour les personnes les plus fragiles. Les enjeux sont maintenant de poursuivre la mobilisation pour intégrer les exigences du développement durable dans chacune des missions du Conseil départemental, afin d'accompagner l'ensemble des Ardennais et les personnes de passage sur notre territoire vers le bien-vivre dans les Ardennes.

# SITES ET RÉSEAUX SOCIAUX





# SUIVEZ-NOUS

SUR LE SITE INTERNET DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES

**[www.cd08.fr](http://www.cd08.fr)**



SUR FACEBOOK

**@08Ardennes**



SUR TWITTER

**@ardennescd08**



SUR INSTAGRAM

**@08ardennes**



Hôtel du Département – CS 20 001  
08 011 Charleville-Mézières Cedex  
Tél. : 03 24 59 60 60

Courriel : [conseil-departemental-ardennes@cd08.fr](mailto:conseil-departemental-ardennes@cd08.fr)